

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18924 - 73ÈME ANNÉE

Suppression de l'aide sociale à l'accession à la propriété et nouvelles règles pour les emplois aidés

Logement et emploi : l'austérité cible les classes populaires



La suppression de l'allocation logement pour l'accession à la propriété et le désengagement progressif de l'État dans le financement des contrats aidés illustrent une politique d'austérité qui vise les classes populaires. Pendant ce temps, les plus nantis bénéficient de cadeaux fiscaux, comme la fin de l'impôt de solidarité sur la fortune qui leur rapportera 3 milliards d'euros.

Deux nouvelles mesures illustrent une politique de classe visant à faire supporter par les moins nantis les cadeaux donnés aux plus riches sans aucune contrepartie.

La première est la fin de l'allocation logement pour l'accession à la pro-

priété. Dans une société capitaliste, la propriété privée est un des piliers. La classe dominante utilise son capital pour renforcer sa mainmise sur les outils de production et les biens lui permettant d'augmenter ses revenus. Dans cette société, les banques se sont développées

grâce notamment aux crédits accordés aux classes populaires pour que ces dernières puissent acquérir de la propriété privée. Cela se traduit notamment par les prêts pour l'achat d'un logement.

La fin d'une illusion

Faute de revenus suffisants, nombreuses sont les familles à être exclues de ces facilités de crédit. Aussi le système a permis une aide sociale pour devenir propriétaire. Les allocations logements ont donc été mises à contribution pour aider les banques à accorder des crédits à des personnes qui n'étaient pas solvables. Cela a permis l'émergence de nombreux nouveaux propriétaires qui ont pu ainsi se constituer un patrimoine.

Mais aujourd'hui, ce moyen d'acheter la paix sociale est remis en cause par un système arrivé à bout de souffle. La France est sommée de présenter un budget plus équilibré. Le gouvernement pourrait chercher à augmenter la contribution des plus riches. Au lieu de cela, il préfère diminuer les dépenses publiques. La suppression de l'allocation logement pour l'accès à la propriété procède de cette démarche. Elle signifie la fin d'une illusion pour des milliers de familles à La Réunion, celle d'être propriétaire d'un logement, patrimoine

qu'elles pourraient ensuite léguer aux générations suivantes.

Vers la hausse du chômage

C'est la même volonté de faire des économies sur le dos des moins nantis qui préside au désengagement progressif de l'État dans le traitement social du chômage. Fini la participation de l'État à 80 % du salaire net d'un travailleur payé au SMIC et employé dans une collectivité ou une association. Le droit commun sera une aide de 50 % du SMIC net, poussée à 60 % à La Réunion en cas de respect d'un des trois critères suivants : temps de travail hebdomadaire supérieur à 30 heures, signature d'un CDI ou plan de formation inscrit dans le contrat de travail.

L'État financera cette année 11.500 contrats de ce type, c'est moitié moins que le nombre de contrats aidés qui était auparavant accordé à La Réunion. La conséquence est claire, le chômage augmentera, car ces emplois étaient souvent le seul

moyen pour un travailleur d'espérer briser une longue période de chômage.

La responsabilité

La suppression de l'allocation logement pour l'accès à la propriété, ainsi que la baisse des subventions pour le traitement social du chômage sont des mesures impopulaires. Elles ne peuvent qu'aggraver une situation sociale déjà dramatique à La Réunion. Elles découlent de l'application mécanique dans notre île de mesures pensées en fonction de la situation en France. Elles ne font que justifier l'urgence d'une nouvelle politique, élaborée en fonction de la situation de La Réunion par les personnes qui sont les plus concernées. C'est la responsabilité.»

M.M.

Mario et Suzanne, Suzanne et Mario, une indestructible générosité

Mario Crescence est parti.

C'est vrai, hélas, ni son épouse et sa nombreuse famille, ni aucun de nous, ses amis, nous ne le verrons plus autrement qu'en photo ou, de façon plus prégnante encore, dans notre mémoire.

Partout, tout le temps, en famille, dans son travail, en réunions syndicales : ouvrières, de planteurs et politiques avec la cellule "L'Étincelle", en réunions publiques, en vendant le Témoignages du samedi, en porte à porte, en résistant aux attaques de nervis, à la fraude électorale, en accueillant avec sa coutumière bienveillance — dans sa cour, tout en haut du Chemin Crescence à Tan Rouge — la Troupe Laborieuse d'Eusèbe Zitte pour des après-midis et des soirées consacrées au Maloya, pour des séances de cinéma populaire, bref, en toute occasion, Mario Crescence s'est montré l'exemple même d'un homme bienveillant au cœur généreux, toujours prêt à donner un koudmin.

Ses qualités, sa bonhomie et son grand courage lui ont conféré une réelle autorité naturelle au point

que même au plus fort des confrontations politiques, ses adversaires le respectaient.

Et c'est pour cela que — pour nous toutes et tous — Mario reste et restera toujours aussi vivant. Et il le restera d'autant plus que penser à Mario conduit toujours à penser aussitôt à Suzanne.

Imaginer Mario sans Suzanne ou Suzanne sans Mario ? Impensable !

À eux deux, Suzanne et Mario personnifiaient l'appel à se rassembler pour être toujours plus nombreux et pouvoir agir plus fort pour que change la vie. Ensemble, soudés, Suzanne et Mario ont été de toutes les luttes. Pugnaces face à l'échec, heureux et modestes dans la victoire.

Cette bienveillante et affectueuse générosité, Suzanne et Mario en ont gratifié tous leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants. Pour avoir eu l'honneur et surtout la chance d'être invités à des fêtes de famille chez Suzanne et Mario, nous pouvons témoigner de la très douce et bienfaisante ambiance émanant de ces assemblées.

Bien sûr, l'absence physique de Ma-

rio est une dure épreuve pour Suzanne, leurs enfants, et toute leur famille et tous leurs amis.

Bien sûr que nous avons tous le cœur serré en de tels moments.

Mais bien sûr aussi que, pour combattre notre chagrin, nous avons — gravés au plus profond de nous — tant de merveilleux souvenirs associés à Suzanne et Mario.

Merci Mario pour tout ce que tu as apporté aux autres tout au long des combats de ta vie.

Merci Suzanne d'être le vivant témoignage d'une aussi généreuse existence.

Nous sommes momentanément éloignés de La Réunion, mais, par la pensée, nous sommes très proches de toi, Suzanne — Madame Mario — et de toute ta famille rassemblée.

Et, pensant très fort à toi, nous voyons Mario toujours à tes côtés.

Claudette et Jean

Edito

FBI, NSA et CIA au service du protectionnisme des États-Unis

Avec la révolution technologique, les gouvernements disposent de moyens sans précédents pour surveiller les citoyens. La numérisation permet en effet de faciliter considérablement le traitement des informations, ainsi que l'espionnage de masse. Les mises en garde face aux tentatives d'intrusion dans la vie privée sont nombreuses. Ces dernières donnent également des moyens aux entreprises d'augmenter leur profit grâce à l'utilisation de publicités ciblées en fonction des habitudes de navigation des internautes.

À plusieurs reprises, le gouvernement des États-Unis s'est fait prendre la main dans le sac. Un lanceur d'alerte comme Edward Snowden avait ainsi révélé comment les institutions de ce pays pirataient les communications privées avec la complicité d'opérateurs de télécom. Cette question se pose d'autant plus que les États-Unis disposent d'un monopole dans le marché des systèmes d'exploitation grand public. Ces logiciels indispensables au fonctionnement d'un ordinateur sont conçus par des entreprises basées aux États-Unis.

Or, voici que le FBI, la NSA et la CIA, les agences d'espions des États-Unis, disent à leurs concitoyens qu'il ne faut pas utiliser les téléphones des marques Huawei et ZTE au prétexte qu'ils sont fabriqués par des entreprises basées en Chine, et que ce matériel pourrait servir à recueillir des informations qui seraient ensuite utilisées par le gouvernement chinois. Venant d'organismes qui s'illustrent dans l'espionnage à grande échelle, ces recommandations ne seraient-elles pas une nouvelle manière de créer une barrière supplémentaire au libre-échange ? Cela fait d'autant plus sourire que la base du système d'exploitation des téléphones chinois vendus en Occident est Linux, un système open-source sur lequel le contrôle des agences d'espionnage est bien plus compliqué. En effet, l'open-source n'appartient à personne, et son développement est décentralisé.

Ce sont pourtant bien les gouvernements des États-Unis qui ont favorisé le développement de la mondialisation ultra-libérale. Ils ont fait partie de ceux qui ont voulu l'intégration de la Chine dans l'OMC, en pensant que cela allait permettre aux entreprises des États-Unis de dominer un marché de plus d'un milliard d'habitants. Mais cela s'est retourné contre eux, car l'économie chinoise a réussi son intégration et est devenue le principal concurrent des États-Unis. Huawei a dépassé Apple et est devenu le second vendeur de téléphones mobiles intelligents au monde. Aussi, la mobilisation des agences d'espionnage des États-Unis est une nouvelle manifestation de la tentative désespérée de leur gouvernement de faire face en utilisant le protectionnisme.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Charles Angrand / J.-K. Huysmans (4)

Voies de triage, terrains vagues, inondation, modeste jardin potager, Angrand avait contribué, comme le préconisait Huysmans, à « briser l'ordonnance acceptée des sujets »... « Actuellement, suggérait-il en 1881, il ne s'agit plus d'atteindre le beau selon le rite vénitien ou grec, hollandais ou flamand, mais à s'efforcer de le dégager de la vie contemporaine, du monde qui nous entoure », ce vers quoi Angrand tendait, lui qui avait fait front à l'hostilité des bonnes familles rouennaises en exposant ses premières toiles pleinairistes, avec le tableau en devanture du magasin du marchand de couleurs Chaulin en 1880 représentant un paysan cauchois assis sur un banc : « Ahurissement du public qui n'avait jamais vu de peinture en plein air, relatait-il à ses parents, - un petit scandale ». Angrand se montrait à coup sûr sensible au regard porté par Huysmans sur le rendu et le traitement de la matière tels qu'ils s'exercent dans « La Sente de choux » de Pissarro, (« L'Exposition des indépendants de 1881 ») : « il y a là une terre grasse que le printemps travaille, une solide terre où poussent furieusement les plantes ; c'est une exubérance d'éclatantes fanfares de verts clairs soutenues par le vert bleu des choux, et tout cela frissonne dans une poudre de soleil, dans une vibration d'air, uniques jusqu'à ce jour, dans la peinture ».

À l'enseigne de tels rendus avec ces horizons hauts - ou absents-, les toiles d'Angrand des années 84-85, insistent sur l'empâtement et la rudesse des traits, ce que l'artiste appelait rétrospectivement en 26 sa « facture déchiquetée ».

Cette « vigueur » des œuvres exposées aux Indépendants en 86-87, louée par Huysmans, cet aspect « pressant », comme il l'écrivit, furent analysés avec une sensibilité rare par le critique Jean Le Fustec dans le Journal des Artistes.

La présentation toute huysmanienne de l'a contrario qu'il en donne oppose le vibrisme de Charles Angrand aux procédés impressionnistes : « c'est dans vos terrains, messieurs les impressionnistes, que je trouve matière à critiquer. Quand je m'arrête devant une de vos toiles, j'ai l'impression d'une évaporation ». Certainement là, des éléments de conversations entre le critique et l'artiste se glissèrent. Le portrait qu'il dresse de l'artiste dans un article qui lui est entièrement consacré (du 8 mai 1887 : « Les palettes - Ch. Angrand ») le montre. Le papier

s'inaugure par une phrase sans verbe : « Un convaincu, un passionné, un religieux de l'art ». Et, quelques lignes plus loin, enfonçant le clou : « Poussé par un idéal artistique très étendu, il [Ch. Angrand] passe son existence à le poursuivre en tout ».

Le Fustec opposait déjà les ferveurs de pinceau d'Angrand aux « effets de pastel » de Seurat. Convaincu par le « pointillisme » auquel il se livra, Angrand allait abandonner quelque chose de cet allant pour gagner en poésie.

Mais reprenons : « Il faut que la vue d'un terrain éveille en moi, poursuivait Le Fustec dans son article du

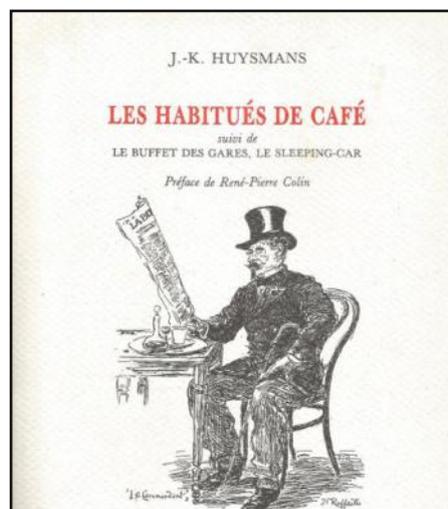
De plus ses considérations sur l'art du pastel (de 1881) ne furent certainement pas oubliées :

« Jamais, au grand jamais (écrit-il à propos de Forain), le public ne l'acceptera comme un peintre, par ce seul motif qu'il se sert de l'aquarelle, de la gouache et du pastel et qu'il ne s'adonne que rarement à l'huile. Or, parmi les indéracinables préjugés du monde, seul, la peinture à l'huile, enseignée au mépris de toute autre par l'École des Beaux-Arts, est un art supérieur. Latour, Chardin, La Rosalba, renaîtraient et enverraient au prochain salon des pastels, qu'on s'empresserait de les reléguer, si toutefois le jury consentait à les admettre, dans un couloir quelconque ou dans un introuvable dépotoir, comme étant les petits jouets de l'art. Incorrigible stupidité des foules ! Il y a des peintres qui ont du talent et d'autres qui n'en ont pas - tout est là. - Un pastel de M. Forain est une œuvre d'art et une huile de M. Tofani n'en est pas une »... Idée qu'il développe de la sorte : « ce sont des procédés d'exécutions différents dont chacun a sa raison d'être et qui ne valent chacun que par le talent de l'artiste qui les emploie. Il faudrait d'ailleurs être singulièrement obtus pour considérer les pastels de Chardin comme étant d'une envergure inférieure à celle de ses huiles ; et si nous entrons dans le moderne, est-ce que les portraits au crayon de couleur, jadis exposés par M. Renoir, n'étaient pas mille fois plus captivants, plus individuels, plus pénétrés que tous les portraits aux corps gras des halls officiels ? »

Pour conclure : « le pastel a une fleur, un velouté, comme une liberté de délicatesse et une grâce mourante que ni l'aquarelle, ni l'huile ne pourraient atteindre. Il s'agit donc simplement pour un peintre de choisir, entre ces différents procédés, celui qui lui paraîtra le mieux s'adapter au sujet qu'il veut traiter ».

Cette défense et illustration de l'art du pastel ne fut certainement pas oublié de celui, qui ayant eu pourtant les suffrages des plus grands critiques, changea de support et de subjectile pour se consacrer presque exclusivement aux bâtons de couleurs à partir des années 1908 jusqu'à son décès en 1926.

Jean-Baptiste Kiya



Les Habitues de café (suivi de Le Buffet des gares, le Sleeping-car) de J.-K. Huysmans, éditions Séquences.

13 décembre 1884, l'idée de solidité ; un tronc d'arbre constitue une épaisseur, une feuille également, une surface de mare ou de rivière aussi ; à des degrés différents sans doute, et c'est pour exprimer cette idée que je me suis servi de ce terme scientifique de densité. Il s'en explique par la suite : le « paysage doit continuer le sol que nous foulons et les objets ambiants. [...] De là cette nécessité d'affirmer [les] plans par [la] solidité, et d'asseoir tout ce que le terrain porte ». Le peintre a la mission de « soutenir » ce qui représente. Il semble qu'Angrand à nul autre pareil s'y consacre.

Comme le montreront son adhésion aux thèses de Seurat, et ses propres recherches sur la couleur, l'artiste n'était sans doute pas resté insensible à la remarque de Huysmans qui évoquait le portrait de Duranty par Degas : « Quelle nouvelle application depuis Delacroix du mélange optique, c'est-à-dire du ton absent de la palette, et obtenu sur la toile par le rapprochement de deux autres ».

Bilan 2017 selon la Banque mondiale -1-

L'impact croissant de la pauvreté et du changement climatique

La Banque mondiale a publié un bilan en 12 points de l'évolution de l'économie mondiale l'an passé. La première partie rappelle l'impact de deux phénomènes qui ne sont pas une fatalité mais sont le résultat de décisions politiques : la pauvreté et le changement climatique.

Quel bilan tirer de l'année 2017 ? Certes, l'économie mondiale a repris des couleurs, mais l'année qui s'achève a été marquée par nombre d'événements dramatiques et des évolutions préoccupantes. Des tempêtes et des inondations catastrophiques se sont abattues sur l'Asie du Sud et les Caraïbes, dévastant les foyers et les moyens de subsistance des populations. Sur le front de l'éducation, la qualité n'est pas au rendez-vous dans de nombreux pays, alors même qu'une grande partie du monde est entrée à vive allure dans l'ère numérique. Malgré tout, l'extrême pauvreté continue de décliner (a), les innovations et les progrès technologiques contribuent à l'amélioration de la qualité de vie, tandis que le capital humain représente désormais la principale composante de la richesse mondiale.

Des millions de personnes confrontées à la famine et nécessitant une aide d'urgence

On estime qu'environ 83 millions de personnes dans 45 pays ont eu besoin d'une aide alimentaire d'urgence en 2017 — un chiffre supérieur de 60 % à celui de 2015. Le Yémen détient le triste record du plus grand nombre d'habitants en situation d'insécurité alimentaire : 17 millions de Yéménites n'ont pas accès à une nourriture suffisante et plus de 3 millions d'en-

fants, de femmes enceintes et allaitantes souffrent de malnutrition aiguë. Les conflits et fragilités, les déplacements de population massifs, le changement climatique et la dégradation des ressources naturelles sont autant de facteurs qui aggravent l'insécurité alimentaire pour des millions de personnes dans le monde, alors que la demande alimentaire mondiale est appelée à augmenter d'au moins 20 % au cours des 15 prochaines années.

Les émissions mondiales de CO2 sont reparties à la hausse

Les émissions mondiales de dioxyde de carbone (CO2), qui sont en grande partie à l'origine du changement climatique, ont augmenté de 60 % entre 1960 et 2014. Le 12 décembre 2017, soit deux ans jour pour jour après la signature de l'accord de Paris, le One Planet Summit rassemble dans la capitale française des chefs d'État et des dirigeants du monde entier. Alors que ces leaders internationaux réaffirment leur détermination à lutter contre le changement climatique en appelant à des actions concrètes, les concentrations de carbone n'ont jamais été aussi élevées depuis 800 000 ans. Après trois années de stagnation, les émissions mondiales de carbone sont reparties à la hausse en 2017.

Des catastrophes naturelles en série

Des ouragans d'une violence inédite, des pluies de mousson torrentielles et des inondations historiques ont emporté des vies et détruit des infrastructures des Caraïbes à l'Asie du Sud en passant par les États-Unis. En Sierra Leone et en Colombie, des glissements de terrain provoqués par de fortes pluies ont fait des centaines de morts. Le nombre de catastrophes naturelles — des événements qui font plus de 10 morts ou plus de 100 sinistrés — a quadruplé depuis les années 60.

Quand une catastrophe frappe, elle n'affecte pas tout le monde de la même manière : si les pauvres ne représentent qu'une infime partie des pertes économiques dues aux catastrophes naturelles, ils en payent le plus lourd tribut. Selon le rapport Indestructible paru en 2017, il est indispensable d'investir dans la résilience socio-économique des populations pour briser le cercle vicieux des catastrophes naturelles et de la pauvreté.

In kozman pou la rout

« Koté mi dor mon bèrtèl ansanm ! »

Konm zot i koné mèrkrodi té la fète z'amouré. Sorman si ou i rogard kalandriyé, ou i oi lé marké Sin-Valantin. Yèr té mèm in fète bann krétyin i apèl sa lé Sann. Konm la plipar bann fète rolizyèz, i koné pa bien ousa sa i sort é dopi kan i fète la fète-la : néna mèm in zistoir i di trois sin ansanm la donn o nom la sin-valantin. Dann la kour lo roi l'anglètèr, lo zour la fète sin-valantin té i form in koupl : in jenn jan avèk in jenn-foy é lé dé té oblizé ète zantiy inn avèk l'ot tout in zourné. Mé pou kosa mi anparl de sa ? Pars provèrb moin la mark an-o la lo bèrtèl sé lo madam é inn i kite pa l'ot é l'ot i kite pa l'inn. Zot lé konm shoushoute avèk la mori, konm martin péshèr épi son martine-zoizola, si inn mor, l'ot i arète manzé é li lès sali alé l'ot koté la vi. Alé ! mi kite azot roflèshi la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Oté

Mésyé l'ékoutèr radyo pèrkal,

So matin moin la bien antann aou parl dsi nout radyo proféré. Si mi tronp pa, so matin, ou té apré parl sèrvs militèr pars d'apré sak i di prézidan la Républik i vé rolans sèrvs militèr obligtoir pou bann fransé. Donk, ou té apré parl de sa é d'apré sak moin la konpri ou lé plito pour pou lo prinsip, plito pa pour pou la manyèr i doi fé sa, épi lo tan i doi fé sa.

Mésyé l'ékoutèr, mi an souvien ou lété apré di, in sèrvs militèr obligatoir, i doi pèrmète bann jenn jan-jenn fiy lèw bonèr bross z'ot dan, fé z'ot toilète konm k'i fo épi sirtou anpèsh azot an avoir lo tan pou fé tout kalité bétiz dann shomin ; a kroir aou, sèrvs militèr i pèrmète bann jenn grandi épi bien kon port azot dann la sosyété .

Mi èm bien antann bann zistoir konmsa, mé moin lé a d'mandé si sa lé vré, si lo rézilta atandi va réalizé pou vréman. Akoz pa fé in l'étid pou vérifyé lo konsékans sèrvs militèr kan li lété ankor obligatoir, é lo konsékans kan la siprime ali. Mé a bien oir sak mi di na poinn sans vréman pars ni koné bien la sosyété la fine shanjé é dann in ka kon sa lo mèm koz i produi pa touzour lo mèm l'éfé.

Donk dir sa sé dir n'inport kosa, é dir n'inport kosa, i vé pa dir di la vérité.

Ou sré plito kont lo tan in jenn i pass dsou lo drapo. Pou ou, troi moi lé tro kourt é i fo omoins dis mois. Antan amoin bien, mi vé pa dir in sèrvs obligatoir, na poin konsékans. A tou lé kou sa néna in konsékans

Lo promyé sé pou fé bèss lo nonm shomèr, pars in moun dsou lo drapo, sa i kont pa konm in shomèr. In dézyèm konsékans, sé in gro dépans é si i dépans pou la po patate, mi oi pa tro kosa i pé an sèrvir. An touléka, nou néna lo tan pou arkozé.

Alé, mésyé l'ékoutèr nout radyo proféré, skiz amoin si mi pran pa out kozman konm vérité d'lévanjil, mé konm va vote in sèrvs obligatoir, ni tard ar pa oir lo konsékans ?

Justin